

REPUBLIQUE FRANCAISE

20007076100024

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC AMBERT**

SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : **Activites commerciales 42300**

ANNEE 2020

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 275 539,24	1 275 539,24
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 275 539,24	1 275 539,24

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	274 296,89	556 328,70
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	37 972,21	98 566,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 342 625,60	(si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	654 894,70	654 894,70
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	1 930 433,94	1 930 433,94

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	884 986,00	0,00	940 180,51		940 180,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 500,00	0,00	11 785,00		11 785,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		889 486,00	0,00	951 965,51		951 965,51
66	Charges financières	19 907,90	0,00	17 368,90		17 368,90
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		909 393,90	0,00	969 334,41		969 334,41
023	Virement à la section d'investissement (6)	202 829,30		206 661,72		206 661,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	120 837,53		99 543,11		99 543,11
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		323 666,83		306 204,83		306 204,83
TOTAL		1 233 060,73	0,00	1 275 539,24		1 275 539,24

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 275 539,24

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	55 494,51		55 494,51
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	936 300,00	0,00	1 007 780,00		1 007 780,00
74	Subventions d'exploitation	185 000,00	0,00	150 000,00		150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	32 668,00	0,00	32 668,00		32 668,00
Total des recettes de gestion des services		1 153 968,00	0,00	1 245 942,51		1 245 942,51
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 153 968,00	0,00	1 245 942,51		1 245 942,51
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	79 092,73		29 596,73		29 596,73
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		79 092,73		29 596,73		29 596,73
TOTAL		1 233 060,73	0,00	1 275 539,24		1 275 539,24

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 275 539,24

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

276 608,10

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	72 386,00	37 972,21	144 220,00		182 192,21
	Total des dépenses d'équipement	72 386,00	37 972,21	144 220,00		182 192,21
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	97 116,80	0,00	99 093,69		99 093,69
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	1 365,98	0,00	1 386,47		1 386,47
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	98 482,78	0,00	100 480,16		100 480,16
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	170 868,78	37 972,21	244 700,16		282 672,37
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	29 092,73		29 596,73		29 596,73
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	29 092,73		29 596,73		29 596,73
	TOTAL	199 961,51	37 972,21	274 296,89		312 269,10

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

342 625,60

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

654 894,70

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	119 410,00	98 566,00	0,00		98 566,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	76 985,91	0,00	56 090,28		56 090,28
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	196 395,91	98 566,00	56 090,28		154 656,28
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	104 540,17	0,00	191 033,59		191 033,59
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	3 000,00		3 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	107 540,17	0,00	194 033,59		194 033,59
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	303 936,08	98 566,00	250 123,87		348 689,87
021	Virement de la section d'exploitation (4)	202 829,30		206 661,72		206 661,72
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	70 837,53		99 543,11		99 543,11
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	273 666,83		306 204,83		306 204,83
	TOTAL	577 602,91	98 566,00	556 328,70		654 894,70

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

654 894,70

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

276 608,10

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	940 180,51		940 180,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 785,00		11 785,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	17 368,90	0,00	17 368,90
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	99 543,11	99 543,11
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		206 661,72	206 661,72
	Dépenses d'exploitation - Total	969 334,41	306 204,83	1 275 539,24

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 275 539,24

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	29 596,73	29 596,73
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	99 093,69	0,00	99 093,69
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	182 192,21		182 192,21
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 386,47	0,00	1 386,47
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	282 672,37	29 596,73	312 269,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

342 625,60

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

654 894,70

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	55 494,51		55 494,51
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	1 007 780,00		1 007 780,00
74	Subventions d'exploitation	150 000,00		150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	32 668,00	0,00	32 668,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	29 596,73	29 596,73
	Recettes d'exploitation - Total	1 245 942,51	29 596,73	1 275 539,24

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 275 539,24

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	98 566,00	0,00	98 566,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	59 090,28	0,00	59 090,28
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		99 543,11	99 543,11
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		206 661,72	206 661,72
	Recettes d'investissement - Total	157 656,28	306 204,83	463 861,11

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

191 033,59

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

654 894,70

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	884 986,00	940 180,51	
60221	Combustibles et carburants	800 000,00	800 000,00	
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements		55 494,51	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	36 350,00	38 350,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	700,00	1 700,00	
6064	Fournitures administratives		300,00	
6068	Autres matières et fournitures	300,00	6 000,00	
6132	Locations immobilières	886,00	886,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	700,00	700,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	10 000,00	1 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	500,00	1 000,00	
6156	Maintenance	22 000,00	22 200,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	400,00	700,00	
6228	Divers	1 000,00	0,00	
6256	Missions		300,00	
6262	Frais de télécommunications	2 200,00	1 500,00	
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	4 000,00	
63512	Taxes foncières	5 950,00	6 050,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 500,00	11 785,00	
6218	Autre personnel extérieur		6 400,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		20,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion		45,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations		10,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	3 000,00	4 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 500,00	350,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		800,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		160,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
6541	Créances admises en non-valeur		0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		889 486,00	951 965,51	
66	Charges financières (b)(8)	19 907,90	17 368,90	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 002,02	18 481,39	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-1 190,40	-1 232,49	
6618	Intérêts des autres dettes	96,28	120,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		909 393,90	969 334,41	
023	Virement à la section d'investissement	202 829,30	206 661,72	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	120 837,53	99 543,11	
6031	Variation des stocks de matières premières (et fournitures)	50 000,00	0,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	70 837,53	99 543,11	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		323 666,83	306 204,83	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		323 666,83	306 204,83	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 233 060,73	1 275 539,24	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

	+
RESTES A REALISER 2019 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 275 539,24

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	7 639,51
Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 872,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 232,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		55 494,51	
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements		55 494,51	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	936 300,00	1 007 780,00	
706	Prestations de services	34 800,00	106 000,00	
707	Ventes de marchandises	900 000,00	900 000,00	
7087	Remboursements de frais	1 500,00	1 780,00	
74	Subventions d'exploitation	185 000,00	150 000,00	
74	Subventions d'exploitation	185 000,00	150 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	32 668,00	32 668,00	
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	32 668,00	32 668,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 153 968,00	1 245 942,51	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
778	Autres produits exceptionnels		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 153 968,00	1 245 942,51	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	79 092,73	29 596,73	
6031	Variation des stocks de matières premières (et fournitures)	50 000,00	0,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	29 092,73	29 596,73	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		79 092,73	29 596,73	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 233 060,73	1 275 539,24	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 275 539,24
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 101 (5)	41 286,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 102 (5)	20 000,00	130 720,00	
	Opération d'équipement n° 105 (5)	11 100,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 106 (5)		13 500,00	
	Total des dépenses d'équipement	72 386,00	144 220,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	97 116,80	99 093,69	
1641	Emprunts en euros	94 116,80	96 093,69	
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	
27	Autres immobilisations financières	1 365,98	1 386,47	
2763	Créances sur des collectivités publiques	1 365,98	1 386,47	
	Total des dépenses financières	98 482,78	100 480,16	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	170 868,78	244 700,16	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	29 092,73	29 596,73	
	Reprises sur autofinancement antérieur	29 092,73	29 596,73	
13911	Etat et établissements nationaux	9 191,34	9 191,34	
13912	Régions	5 821,00	5 821,00	
13913	Départements	11 103,39	11 103,39	
13914	Communes		504,00	
13915	Groupements de collectivités	2 291,00	2 291,00	
13916	Autres établissements publics locaux	480,00	480,00	
13918	Autres	206,00	206,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	29 092,73	29 596,73	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	199 961,51	274 296,89	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	37 972,21
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	342 625,60
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	654 894,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	119 410,00	0,00	
1312	Régions	19 705,00	0,00	
1313	Départements	19 705,00	0,00	
1317	Budget communautaire et fonds structurels	80 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	76 985,91	56 090,28	
1641	Emprunts en euros	76 985,91	56 090,28	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		196 395,91	56 090,28	
10	Dotations, fonds divers et réserves	104 540,17	191 033,59	
1068	Autres réserves	104 540,17	191 033,59	
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	
Total des recettes financières		107 540,17	194 033,59	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		303 936,08	250 123,87	
021	Virement de la section d'exploitation	202 829,30	206 661,72	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	70 837,53	99 543,11	
28131	Bâtiments	7 986,00	7 986,00	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	7 828,49	7 828,49	
28138	Autres constructions	22 578,00	22 578,00	
28145	Installat° générales, agencements et aménagements des construc	14 156,00	14 156,00	
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	4 641,00	36 425,83	
281728	Autres terrains	957,00	957,00	
281788	Autres	17,00	17,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 816,00	1 816,00	
28184	Mobilier	6 502,04	3 422,79	
28188	Autres	4 356,00	4 356,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		273 666,83	306 204,83	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		273 666,83	306 204,83	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		577 602,91	556 328,70	

+

RESTES A REALISER 2019 (9)	98 566,00
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	654 894,70
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101
LIBELLE : RESEAU DE CHALEUR LOTISSEMENT ARLANC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		149 002,02	^a 7 727,21	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	149 002,02	7 727,21	0,00		
2313	Constructions	149 002,02	7 727,21	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 39 410,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	39 410,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1312	Régions	19 705,00	0,00
1313	Départements	19 705,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		31 682,79
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102
LIBELLE : STATION CARBURANT MARAT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 19 280,00	130 720,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	19 280,00	0,00		
2031	Frais d'études	0,00	19 280,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	130 720,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	130 720,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-150 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 103

LIBELLE : TELESKI PRABOURE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		490 809,84	^a 0,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	15 914,90	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	15 914,90	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	474 894,94	0,00	0,00		
2313	Constructions	474 894,94	0,00	0,00		
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 59 156,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	59 156,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	59 156,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	59 156,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105
LIBELLE : BATIMENT ZA LE CHAMBON

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 10 965,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 965,00	0,00		
2138	Autres constructions	0,00	10 965,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-10 965,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 106

LIBELLE : STATION ST ANTHEME

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	13 500,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 500,00		
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	13 500,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-13 500,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 238 629,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 238 629,00									
07034820	SA BANQUE POPULAIRE MASSIF CENTRAL	28/12/2009		15/01/2011	400 000,00	F		3.95	3.95966		A	X	N	A-1
7525713/18715	CAISSE D'EPARGNE	07/05/2009		25/09/2009	260 000,00	F		4.43	4.43		T	X	N	A-1
AE01881175	CREDIT MUTUEL MASSIF CENTRAL	28/11/2016		30/04/2017	80 000,00	F		1.13	1.13702		T	X	N	A-1
00002286233	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	01/10/2018		05/10/2018	355 878,00	F		1.612	1.612		A	C	N	A-1
00002286237	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	01/10/2018		05/10/2018	142 751,00	F		0.784	0.784		A	C	N	A-1
Total général					1 238 629,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		809 482,71					96 093,69	18 481,39	0,00	7 639,51
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		809 482,71					96 093,69	18 481,39	0,00	7 639,51
07034820	N	0,00		188 240,98	5,00	F		3.95966	28 415,25	7 435,52	0,00	6 067,61
7525713/18715	N	0,00		96 690,06	4,42	F		4.43	19 861,43	3 956,45	0,00	66,18
AE01881175	N	0,00		70 040,87	17,00	F		1.13702	3 698,81	775,83	0,00	127,03
00002286233	N	0,00		332 152,80	13,75	F		1.612	23 725,20	5 354,30	0,00	1 187,72
00002286237	N	0,00		122 358,00	5,75	F		0.784	20 393,00	959,29	0,00	190,97
Total général		0,00		809 482,71					96 093,69	18 481,39	0,00	7 639,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	809 482,71					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			29/09/2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencement et aménagements de bâtiment, installations électrique	20	26/10/2017
Linéaire	Aires de jeux	15	26/10/2017
Linéaire	Appareil de chauffage	15	26/10/2017
Linéaire	Appareil de lavage	20	26/10/2017
Linéaire	Ascenceurs	20	26/10/2017
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	20	26/10/2017
Linéaire	Bâtiements légers, abris	15	26/10/2017
Linéaire	Bâtiements neufs ou réhabilitations fortes	35	26/10/2017
Linéaire	Camions et véhicukles industriels	8	26/10/2017
Linéaire	Equipement sportifs	10	26/10/2017
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10	26/10/2017
Linéaire	Installation de chauffage	15	26/10/2017
Linéaire	Installation de voirie	20	26/10/2017
Linéaire	Installations téléphoniques et canalisations	20	26/10/2017
Linéaire	Logiciels	2	26/10/2017
Linéaire	Matériel classique	6	26/10/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	26/10/2017
Linéaire	Matériel informatique	4	26/10/2017
Linéaire	Mobilier	10	26/10/2017
Linéaire	Plantations	20	26/10/2017
Linéaire	Voitures et matériel tracté	5	26/10/2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		125 690,42	125 690,42
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		96 093,69	96 093,69
1641	Emprunts en euros	96 093,69	96 093,69
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		29 596,73	29 596,73
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	29 596,73	29 596,73
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	125 690,42	37 972,21	D001 342 625,60	506 288,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		306 204,83	III 306 204,83
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		306 204,83	306 204,83
28131	Bâtiments	7 986,00	7 986,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	7 828,49	7 828,49
28138	Autres constructions	22 578,00	22 578,00
28145	Installat° générales, agencements et aménagements des construct°	14 156,00	14 156,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	36 425,83	36 425,83
281728	Autres terrains	957,00	957,00
281788	Autres	17,00	17,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 816,00	1 816,00
28184	Mobilier	3 422,79	3 422,79
28188	Autres	4 356,00	4 356,00
021	Virement de la section d'exploitation	206 661,72	206 661,72

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	306 204,83	98 566,00	0,00	191 033,59	595 804,42

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 506 288,23
Ressources propres disponibles	IV 595 804,42
Solde	V = IV - II (6) + 89 516,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	114 575,08
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	114 575,08
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 245 942,51
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	9,20%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - Activites commerciales 42300	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	1	1	1	0	1
Adjoint Technique	C	0	1	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	1	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - Activites commerciales 42300	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le President,
A, le

Le President,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session

A, le

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation :

ALEXANDRE Christian	
ALLEGRE-CARTIER Stéphanie	
ARDEVOL Didier	
BACHELERIE Laurent	
BARD Roger	
BARRIER Daniel	
BEAULATON Michel	
BERAUD Bernard	
BESSEYRE Patrick	
BOST Nadine	
BOSTVIRONNOIS Jean	
BOURRON Olivier	
BRAVARD Michel	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

CARPIN Stéphane	
CASSIERE Michel	
CHALENDAR Roland	
CHANTELAUZE Alain	
CHARLET Marc-Alain	
CHARMOIS Alain	
CHARTOIRE Mireille	
CHATAING Marthe	
CHAUTARD François	
CHAUVET Louis	
CHEVALEYRE Eric	
CHEVALEYRE Serge	
CHEVALEYRE Suzanne	
COQUEL Didier	
CORNOU Gérard	
COUDERT Roland	
COUPAT Jean-Luc	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

COURCELLE Philippe	
COURTHALIAC Laurent	
COURTINE Georges	
CREPET Gérard	
DAUPHIN François	
DAURAT Jean-Claude	
DEMATHIEU Sylvie	
DENIMAL Christiane	
DESGEORGES Chantal	
DINOUEARD Florence	
DOUARRE Patrice	
DUBIEN Roger	
DUBOURGNOUX Eric	
DUGNAS Sébastien	
DUTOUR Michelle	
ECHALIER Marilyn	
FACY Chantal	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

FARGETTE Frédéric	
FAUCHER Patrick	
FAURE Bernard	
FAURE Pierre	
FAVERIAL Marie-Claude	
FAVERSIENNE Michel	
FAVEYRIAL Christian	
FAVIER Bernadette	
FONLUPT Mireille	
FORESTIER Daniel	
FORESTIER CHIRON Marc	
FORTIER Valérie	
FOUGERE Myriam	
FOULHOUX Pascal	
FOURNET Dominique	
FOURNET FAYARD Yves	
FOURNIOUX Danielle	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

FOURT Didier	
GACHON Fabienne	
GACHON Huguette	
GAGNAIRE Jean-François	
GARRIER Maurice	
GENESTIER Jean-Pierre	
GIRON Dominique	
GORBINET Guy	
GOURBEYRE Elodie	
GRANGIER Patrick	
GRENIER Gérard	
GUENOLE Christian	
GUY Marielle	
HERNANDEZ Jean-Marie	
IMBERT Johan	
JOUBERT Serge	
LABARY Suzanne	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

LAFONT Jean-Luc	
LAROCHE Mireille	
LEFIEUX Karine	
LUCHINO Albert	
MARNEAU Michel	
MARTIN Isabelle	
MERY Pierre	
MOLIMARD Alain	
MONDIN Corinne	
MONNERIE Simone	
MOREL Michel	
MORISON Georges	
NOURRISSON Raymond	
PASTEL Bernard	
PAULET Daniel	
PAULET Jean-Yves	
PELIN Simon	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

PERIGNON Agnès	
PEROT Florence	
PEUDEVIN Mireille	
PISSAVIN Michel	
POMMERETTE Daniel	
POMMIER Patrick	
PONSONNAILLE Françoise	
POUGET Jacques	
POUGET Jean-Philippe	
PROVENCHERE Arnaud	
PUMAIN Odile	
RAFFIER Daniel	
REBORD Marie-France	
REINHART Thierry	
RICHARD Jean-Claude	
RICOUX Christian	
ROCHE Michel	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

ROCHETTE Michel	
RODIER Simon	
ROMEUF Isabelle	
SAÏS William	
SAUVADE Christine	
SAUVADE Michel	
SAUVADET Guy	
SAVINEL Jean	
SIMONDET Jean-Claude	
TARRIT Jean Marc	
TERME Mathieu	
TOITOT Fabrice	
TOURLONIAS Pierre	
TRAUCHESSEC Gilles	
VEYRIERE Christophe	
VIALLARD Jean Luc	
VIALLE Danielle	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VOISSET Yvette	
VOLDOIRE André	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.18	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.20	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.22	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.23	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
p.24	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
p.25	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.27	D - Arrêté et signatures	X	